

Sellal en visite d'inspection à Bordj Badji Mokhtar

Une visite de travail et d'inspection dans la daïra frontalière de Bordj Badji Mokhtar (800 Km au sud d'Adrar) a été entamée, lundi après-midi, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le Premier ministre a amorcé cette visite, d'une journée, par l'inauguration d'une centrale électrique de 13,7 mégawatts, implantée à la sortie de la ville.

Cette installation énergétique, réalisée en plusieurs étapes depuis 2006 et ayant nécessité un investissement de 5,68 milliards DA, bénéficiera, en 2015, d'une opération d'extension qui portera sur une capacité additionnelle de six (6) mégawatts, selon les explications fournies par les responsables locaux du secteur.

Une ligne électrique alimentant la commune de Timiaouine (Adrar) sur 155 km, réalisée à partir de cette centrale, pour

un coût de 720 millions DA, a été également mise en service par le Premier ministre.

A cette occasion, M. Sellal, qui a écouté un exposé sur les perspectives de développement de l'énergie solaire, a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la distribution de l'énergie électrique dans la région.

Le Premier ministre poursuivra sa visite par l'inauguration d'une salle omnisports et l'inspection du chantier d'une piscine de proximité, avant de visiter le chantier d'un hôpital de 60 lits et un autre d'habitat portant sur 360 logements de type public locatif.

M. Sellal, qui est accompagné d'une importante délégation ministérielle, clôturera sa visite de travail et d'inspection dans la daïra de Bordj Badji Mokhtar par une rencontre avec les élus et cadres locaux.

Des collectivités locales engagées pour le développement durable et l'efficacité énergétique

Dans le cadre du projet CES-MED, les APC de Boumerdès, Batna et Sidi-Bel-Abbès se sont engagées dans la réalisation de "Plan d'action en faveur des énergies durables" (PAED) avec le soutien méthodologique et technique de l'UE et du "Centre commun de recherche" d'Ispra.

Le 30 septembre 2014 s'est tenu à Alger le second comité de pilotage national du projet CES-MED "Promouvoir le développement des énergies renouvelables dans les villes méditerranéennes".

Il a réuni autour de M. Bouzeriba (Directeur général de l'APRUE), de M. Schmidt (représentant de la Délégation de l'Union européenne en Algérie) et de Mme Bendimerad-Zouaoui (Ministère de l'Energie tutelle de l'APRUE) les trois villes pilotes du projet en Algérie et l'équipe CES-MED : Boumerdès, Sidi Bel Abbès et Batna.

Ce comité de pilotage national a été l'occasion, outre de valider les actions de formation et de sensibilisation engagées au semestre précédent, de présenter aux participants les résultats des études commanditées par le projet et menées par M. Boughdaoui (Professeur à l'Université de Blida) sur les possibilités de financements nationaux et internationaux des actions d'efficacité énergétique et de développement durable en Algérie ainsi que du cadre législatif et réglementaire national. Le guide méthodologique pour la réalisation des "Plans d'action en faveur du développement des énergies durables" (PAED) a également été présenté et communiqué aux participants.

Le programme d'action pour le prochain semestre a été également discuté et en particulier le déploiement des consultants auprès des trois APC pour la préparation des PAED. Cette action se déroulera sur 11 mois à compter du mois d'octobre.

Le comité a salué la participation active des APC au projet, notant le ralliement à la "Convention des maires" (CdM) de l'APC de Batna et l'inscription de la ratification de la CdM à l'ordre du jour des sessions des Assemblées populaires communales d'octobre et novembre pour les APC de Boumerdès et Sidi Bel Abbès.

Le Ministère de l'intérieur, tutelle des collectivités locales était représenté au comité de pilotage par M. Belkacem, Directeur général de la Direction générale des collectivités territoriales. A l'occasion du comité, le Ministère de l'intérieur a témoigné par sa présence active lors des débats des enjeux posés à l'Algérie par les questions du développement durable et de l'efficacité énergétique ; M. Belkacem a réaffirmé le rôle important des collectivités locales dans toute mise-en-œuvre de stratégies nationales comme de leurs potentialités de propositions d'actions.

Les débats fructueux ont été animés par M. Dali, point focal au sein de l'APRUE et M. Couté, expert principal Maghreb pour le projet CES-MED.

CES MED : Rappelons que le projet CES-MED a été engagé en Algérie en 2014 suite à la nomination de l'APRUE comme focal technique par les autorités algériennes et sur la base des critères discutés avec le projet CES-MED. Pour ce projet, les trois APC pilotes sélectionnées (Boumerdès, Batna et Sidi-Bel-Abbès) souhaitent s'engager dans la réalisation de Plan d'action en faveur des énergies durables (PAED) et bénéficier du soutien méthodologique et technique de l'UE et du "Centre commun de recherche" d'Ispra (un institut de recherche de l'UE sur les questions d'énergie dont les énergies durables).

L'Algérie déterminée à lutter contre les changements climatiques

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé mardi soir à New York, que l'Algérie est résolument déterminée à contribuer à l'effort global de lutte contre le changement climatique tout en veillant à la prise en charge des besoins et des priorités des populations en matière de développement économique et social.



"L'Algérie est résolument déterminée à contribuer à l'effort global de lutte contre le changement climatique", a indiqué le ministre lors du Sommet sur le changement climatique, inscrit dans le cadre de la 69^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. Lamamra a relevé les efforts consentis par l'Etat algérien pour préserver l'environnement en initiant de nombreux programmes et actions qui sont appelés à être consolidés, dans l'avenir à l'instar de l'élaboration d'une stratégie énergétique centrée autour d'un modèle de consommation tendant à substituer les combustibles liquides par le gaz naturel et le gaz propane liquéfié, qui constituent des sources d'énergie propres et donc moins polluantes, précisant que la quasi totalité des centrales électriques en Algérie sont alimentées au gaz naturel.

L'Algérie a également mis en oeuvre un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique d'une capacité de 12000 méga watts (MW) en phase de réalisation, à travers la mise en service, en 2014, d'une vingtaine de centrales d'une puissance globale de près de 400 MW.

Ce programme s'étalera jusqu'en 2030 et au-delà pour atteindre les objectifs fixés.

En outre, des mesures incitatives, encourageant l'investissement dans ce domaine, ont été définies dans un dispositif réglementaire qui permet l'instauration de tarifs d'achat garantis pour l'électricité produite à partir d'installations utilisant la filière solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne.

La réalisation du projet de séquestration du CO₂ au niveau du gisement de In Salah, participe de la même volonté de réduire la pollution et a permis la récupération d'environ 4 millions de tonnes de CO₂ à ce jour, a ajouté le ministre.

Dans le domaine des transports, M. Lamamra a indiqué que des investissements colossaux ont été engagés pour l'intensification du transport urbain de masse avec notamment la réalisation du métro d'Alger, les Tramways d'Alger, de

Constantine et d'Oran, ainsi que le lancement de 22 projets de tramways dans les principales agglomérations.

De même, l'électrification et la réhabilitation du réseau de transport ferroviaire urbain et interurbain est de nature à assurer un transfert modal progressif du routier, qui représente actuellement 90% des échanges, vers le ferroviaire.

Le gouvernement algérien a également encouragé la promotion de la généralisation de l'essence sans plomb et de l'utilisation du GPL carburant (GPL-C) et du Gaz naturel carburant (GNC), permettront un gain inestimable en terme de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Le ministre a également évoqué dans ce contexte le Plan national climat, en phase de finalisation, qui est un programme d'action ambitieux tant en matière d'atténuation que d'adaptation, s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une croissance économique soutenue et d'un développement social inclusif qui tiennent dûment compte de la dimension des changements climatiques.

"Le réchauffement climatique dans un pays comme le mien dont une grande partie du territoire est menacée par la désertification, la sécheresse et la dégradation des terres, constitue un réel danger pour la survie des populations des zones touchées.

Des actions d'adaptation aussi urgentes qu'onéreuses grevant lourdement le budget de l'Etat sont mises oeuvre avec notamment la réalisation d'une ceinture verte venant compléter le barrage vert déjà existant, à l'effet d'endiguer la progression de ces phénomènes et promouvoir le développement durable dans ces espaces.

La priorité est accordée à la mise en oeuvre des plans d'aménagement des forêts de 172.000 ha, et d'un programme de reboisement de 340.000 ha", a-t-il souligné.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que le gouvernement algérien encourageait le développement des investissements dans les secteurs innovants de l'économie verte, en estimant à plus de 1,4 million d'emplois qui pourront être créés à l'horizon 2025 dans des activités notamment liées à la gestion des déchets ménagers et les énergies renouvelables.

En effet, un programme ambitieux de gestion des déchets s'articulant autour de la fermeture des décharges sauvages et leur remplacement par des centres d'enfouissement technique, est mis en oeuvre.

M. Lamamra a rappelé dans ce sens que de grands investissements ont été également engagés dans la mise en place de centres de tri et de valorisation des déchets et des unités de recyclage, ainsi que la réalisation en cours d'une unité pilote de récupération du biogaz (méthane) à partir des stations d'épuration des eaux usées, précisant que toutes ces actions qui ont de réelles retombées bénéfiques en termes d'atténuation et d'adaptation ont nécessité un concours financier considérable des Fonds publics.

M. Lamamra est arrivé samedi dernier à New York pour prendre part à la 69^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Réajustement du programme national des énergies renouvelables

Un nouveau programme qui modifiera et développera le programme national de production de l'électricité à partir d'énergies propres, avec le recours aux dernières technologies en la matière, sera annoncé d'ici à deux mois, c'est ce qu'a indiqué, mardi à Naâma, le ministre de l'Energie, Youssef Yousfi.

S'exprimant lors d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a affirmé aussi qu'une réflexion est engagée pour le lancement d'études qui permettront, dans les 12 ou 13 prochains années, de réaliser la première centrale électrique à partir du nucléaire, et, à l'horizon 2030, de produire entre 30 et 35 pour cent de l'électricité à partir d'énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien.

Concernant la couverture de la wilaya de Naâma en électricité et en gaz naturel, M.Yousfi l'a considéré comme très bonne, puisqu'aucune perturbation n'a été enregistrée et que l'amélioration se poursuit dans la qualité des prestations, aussi bien dans la production que le transport et la distribution, faisant que cette collectivité approvisionne en la matière des wilayas voisines.

Le ministre de l'Energie a fait, état, dans ce même contexte, de deux importants projets, dont l'entrée en production fin 2017, dans la wilaya de Naâma, d'une des plus grandes centrales du pays, ainsi que la réalisation, et pour la première fois dans le pays, d'un transformateur de 400 kilowatts par l'entreprise algérienne de gestion des réseaux de transport d'électricité (GRTE, groupe Sonelgaz) et sur ses propres moyens, sans recourir à une partie étrangère.

Pour ce qui est de l'exploration en hydrocarbures, les opérations se poursuivent à travers le pays, et des possibilités d'importantes réserves existent dans les régions de Bechar et du Sud de la wilaya de Naâma, pour lesquelles les études nécessaires ont été lancées, a-t-il encore fait savoir.

Youssef Yousfi inspecte et lance plusieurs projets énergétiques

Le ministre de l'Energie a procédé, dans le cadre de sa visite de travail mardi dans la wilaya de Naâma, au lancement du projet de réalisation d'une centrale électrique de 1.663 mégawatts dans la zone de Touifza, à une dizaine de kilomètres de la commune de Mécheria.

La réalisation de cette installation, qui entrera en exploitation à la fin de 2017, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du plan d'urgence de la Sonelgaz de 2013 visant à consolider les capacités de production d'électricité à travers le pays.

Le projet a été confié à une firme sud-coréenne relevant du groupe Samsung, avec une participation de la société Engineering Company d'électricité et du gaz, tandis que la partie génie-civil et montage des turbines sera assurée par les

entreprises Energa (relevant de Sonelgaz) et Général Electric, selon les responsables locaux du secteur.

La centrale, qui générera quelque 3.000 emplois temporaires lors de sa réalisation (dont 300 étrangers) et emploiera, une fois opérationnelle, 354 personnes à titre permanent, permettra d'assurer une autosuffisance de la production pour la wilaya et de renforcer le réseau national d'électricité.

M.Yousfi Yousfi a ensuite procédé au lancement du projet de centrale solaire de 20 mégawatts, implanté dans la zone de SedratLeghzal, dans la commune de Naâma et livrable en décembre 2015.

Le projet, relevant de la société algérienne d'électricité et d'énergies renouvelables et confié à une firme allemande "Beta Elektrik", s'inscrit dans le cadre du programme national visant la réalisation de 453 mégawatts d'électricité à partir du solaire, à travers les régions des Haut plateaux.

L'autre projet visité par le ministre dans la commune de Mécheria et inscrit sur le programme d'urgence Sonelgaz de 2014, a été la ligne de transport de 400 kilowatts, portant sur un linéaire de 225 km entre la wilaya de Naâma et la zone de Sidi Ali Boussidi (wilaya de Sidi Bel-Abbès), confié aux entreprises Kahrif et Kahrakib.

A une quinzaine de kilomètres de Mécheria, M.Yousfi a inspecté le projet de réalisation d'un poste transformateur 400/220 Kilovolts ampères, prévu également dans le plan d'urgence de Sonelgaz de 2014, avant d'écouter une présentation sur le plan d'activités du secteur de l'énergie et des mines de la wilaya et sur le programme d'urgence de Sonelgaz pour la wilaya.

Il a visité, ensuite, une centrale électrique de 23 mégawatts, entrée en service en 2006 et fonctionnant avec huit (8) turbines.

La wilaya couverte à 76% en électricité et 92% en gaz

Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, la wilaya de Naâma dispose d'un réseau d'électricité de haute tension constitué de 895 km, en exploitation, et de 668 km en cours de réalisation, tandis que le réseau de distribution (moyenne et basse tensions) est de 27.000 km pour 44.542 raccordements et un taux de couverture de 76%.

Pour le gaz naturel, le taux de couverture de la wilaya est de 92 pourcent, grâce à un réseau de transport de 221 km et un réseau de distribution de 584 km à travers onze (11) communes et huit (8) concentrations rurales.

Le ministre de l'Energie poursuit sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Naâma par la mise en service du réseau de gaz au niveau du lotissement El-Hamar (ouest de la commune d'Ain-Sefra), ainsi que du réseau de gaz de la localité rurale El-Ouaz (commune de Tiout).